## ASSEMBLEE GENERALE



Distr. GENERALE

A/3190/Add.2 15 octobre 1956 FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Onzième session

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA ONZIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : QUESTION PROPOSEE PAR L'INDE

QUESTION DU CONFLIT RACIAL EN AFRIQUE DU SUD PROVOÇUE PAR LA FOLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT DE L'UNION SUD-AFRICAINE

Lettre adressée au Georétaire général, le 11 octobre 1956, par le représentant permanent de l'Indonésie auprès des Nations Unies

New-York, le 11 octobre 1956

D'ordre de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence que le Gouvernement indonésien a décidé de s'associer au Gouvernement indien pour proposer l'inscription de la question intitulée "Question du conflit tracial en Afrique du Sud, provoqué par la politique d'apartheid du Gouvernement de l'Union Sud-Africaine" à l'ordre du jour provisoire de la onzième session ordinaire de l'Assemblée générale. Je vous serais donc obligé de bien vouloir ajouter le nom de mon Gouvernement à celui du Gouvernement indien et à celui du gouvernement des autres pays qui demanderaient l'inscription de cette question à l'ordre du jour provisoire.

Le représentant permanent de l'Indonésie auprès des Nations Unies,

Signé : Sudjarwo TJONDRONECORO